DÉCLARATION DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DES ÉTATS MEMBRES DE LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE LA REGION DES GRANDS LACS (CIRGL) SUR LA SITUATION SECURITAIRE DANS L'EST DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

6EME SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT

NAIROBI, KENYA
31 JUILLET 2013

PREAMBULE

Nous, Chefs d'État et de Gouvernement de la Conférence internationale de la Région des Grands Lacs (CIRGL), réunis à Nairobi, le 31 juillet 2013, à l'invitation de S.E M. le Président Uhuru Kenyatta, Président de la République du Kenya, afin de délibérer sur la situation sécuritaire en République démocratique du Congo;

Rappelant les décisions de notre Sommet extraordinaire, qui s'est tenu à Kampala, le 24 novembre 2012;

Réaffirmant la responsabilité première de la Région des Grands Lacs de trouver des solutions durables aux défis à la paix et à la sécurité dans la Région;

Se félicitant de l'Accord-cadre des Nations unies pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région, signé à Addis Abéba, le 24 février 2013, et réaffirmant notre soutien au mandat de l'Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations unies pour la Région des Grands Lacs, Mme Mary Robinson;

Se félicitant des conclusions et décisions du Communiqué de la réunion ministérielle informelle de haut niveau qui s'est tenue à New York, le 25 juillet 2013;

Prenant note du bon travail du Comité technique de soutien du Mécanisme régional de contrôle du Cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région;

Se félicitant de la volonté exprimée par l'Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations unies pour la Région des Grands Lacs, le Représentant spécial de l'UA pour la Région des Grands Lacs et par l'Envoyée spéciale des Etats unis d'Amérique pour la Région des Grands Lacs d'apporter leur assistance, par toute voie possible, au Dialogue de Kampala ;

Réaffirmant notre soutien au Dialogue en cours à Kampala, en Ouganda, entre le Gouvernement de la République Démocratique du Congo et le M23, conformément aux Décisions que nous avons prises lors de notre dernier Sommet, le 24 novembre 2012;

Ayant suivi des rapports du Comité des Ministres de la Défense et du Comité régional Interministériel (RIMC) sur la situation sécuritaire à l'Est du Congo, en particulier l'examen de la mise en œuvre des décisions de notre dernier Sommet;

Profondément préoccupés par la persistance de la crise dans l'Est de la République Démocratique du Congo, en particulier la récente reprise des combats entre le Gouvernement de la RDC et le M23 et la détérioration de la situation humanitaire qui continue de menacer gravement la paix, la sécurité, la stabilité et le développement dans toute la Région des Grands Lacs;

Prenant note de la réunion ministérielle tenue à New York le 25 Juillet 2013 par l'Envoyée spéciale des Nations unies pour la Région des Grands Lacs, Mme Mary Robinson, pour discuter de la situation dans l'Est de la RDC;

Réaffirmant notre ferme attachement au **Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs** de la CIRGL du 15 décembre 2006 et ses Protocoles connexes;

Se félicitant de l'adoption de la Résolution 2098 de 2013 du Conseil de sécurité des Nations unies mettant en place la Brigade d'intervention (BI), et de son déploiement en cours dans l'Est de la RDC;

Félicitant la République Unie de Tanzanie, ainsi que les Républiques de l'Afrique du Sud et du Malawi d'avoir contribué en troupes au profit de la BI;

Exprimant l'appréciation pour le soutien de l'Union européenne au Mécanisme Conjoint de Vérification élargi (MCVE);

Exprimant notre préoccupation face à l'absence de consultations politiques avant que le Communiqué de la MONUSCO du 30 juillet 2013 ne soit publié, ce qui aurait pu compromettre les efforts visant le règlement de la crise en RDC;

DECIDONS PAR LA PRÉSENTE DE:

1. Appeler à une conclusion rapide du Dialogue entre le Gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) et le M23;

2. Exhorter les Etats contributeurs de troupes à accélérer le déploiement de la Brigade d'intervention, afin qu'elle soit pleinement opérationnelle dans les meilleurs délais possibles et au plus tard à la date du 1er septembre 2013;

3. Réitérer notre appel au M23 à arrêter les activités de guerre et les menaces de renverser le Gouvernement légitime de la RDC;

4. Condamner la reprise récente des combats à l'Est de la RDC entre le Gouvernement de la RDC et le M23, la recrudescence des attaques par les Forces démocratiques alliées (FAD) contre les civils, les FARDC et la MONUSCO, et les attaques de toutes les forces négatives dans l'Est de la DRC;

5. Exprimer leur préoccupation face à la libre circulation de groupes armés, tel que le FDLR vers et le long de la frontière du Rwanda, avec leurs récentes incursions ;

6. Renouveler, élargir et étendre le mandat du Mécanisme Conjoint de Vérification élargi (MCVE), afin de couvrir plus de terrain et mobiliser des contributions au-delà du continent africain, en vue de renforcer son efficacité et sa neutralité. Instruire au Comité des Ministres de la défense de travailler sur les modalités dudit élargissement, notamment les implications budgétaires en collaboration avec l'Union africaine et la SADC;

7. Instruire au Comité des Chefs d'Etat-major Général de rencontrer le Commandement de la Force de la MONUSCO et de la Brigade d'intervention, afin d'établir un lien entre la BI/MONUSCO et le Mécanisme de sécurité de la CIRGL;

8. Instruire au Comité des Ministres de la défense de la CIRGL de superviser le processus d'établissement d'un lien entre la Brigade d'intervention/MONUSCO et le Mécanisme de sécurité de la CIRGL;

9. Instruire au Secrétaire exécutif de la CIRGL de mettre en œuvre les décisions du Comité régional interministériel (RIMC) ayant un impact immédiat sur la paix et la sécurité dans la Région;

10. Honorer pleinement nos engagements financiers, afin de faciliter le travail du MCVE et à lancer un appel aux partenaires internationaux à accroître leur soutien au MCVE et aux autres mécanismes de la CIRGL;

11. Appeler la communauté internationale à accroître le soutien aux efforts régionaux en cours, afin de remédier à la situation humanitaire alarmante en RDC, en RCA et au Darfour;

12. Appeler tous les Etats membres de la CIRGL à respecter le Protocole de non-agression et de défense mutuelle, en particulier à ne pas soutenir les groupes armés illégaux opérant dans le territoire de chacun des autres membres ;

13. Œuvrer au renforcement de notre coopération dans le domaine des renseignements, en vue de faire face résolument à la menace posée par les forces négatives dans l'Est de la RDC, en particulier les menaces terroristes dans la région;

14. Encourager le Gouvernement du Rwanda et la République Démocratique du Congo à poursuivre les discussions bilatérales comme ils l'avaient fait avant la crise actuelle, afin de renforcer la confiance et la coopération entre eux et encourager également la CIRGL à rester saisie de la question;

15. Appeler l'Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations unies pour la Région des Grands Lacs, S.E. Mme Mary Robinson et S.E Boubacar Diarra, Représentant spécial de l'UA pour la Région des Grands Lacs à travailler avec le Secrétariat de la Conférence de la CIRGL dans la mise en œuvre de l'Accord-cadre des Nations unies pour la paix, la sécurité et la coopération dans la région des Grands Lacs;

16. Attendre avec intérêt la finalisation des critères de suivi qui sont élaborés par le Comité technique de soutien du Mécanisme régional de contrôle;

17. Demander aux Nations unies d'inclure la République du Kenya et la République du Soudan dans l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région;

18. Nous réjouir des efforts de médiation du Président de la CIRGL dans le cadre du Dialogue de Kampala entre le Gouvernement de la RDC et le M23.

19. Prendre note des plaintes du Soudan à l'encontre de l'Ouganda, ainsi que de la réponse de ce dernier, et de demander que les rapports du Centre conjoint de fusion des renseignements sur cette question soient discutés par le Comité des Ministres de la défense pour qu'il prenne les mesures appropriées;

20. Prendre note de l'offre de la République d'Angola pour abriter le Sommet ordinaire ;

21. Féliciter le Gouvernement et le Peuple de la République du Kenya pour avoir organisé des élections libres, transparentes et objectives, ainsi qu'une alternance politique paisible.

Fait à Nairobi, au Kenya, le 31 juillet 2013

1.....
S.E. JOSE EDUARDO DOS SANTOS
Président de la République d'Angola

2.....
S.E. PIERRE NKURUNZIZA
Président de la République du Burundi

3.....
S.E. MICHEL DJOTODIA
Président de la République Centrafricaine

4.....
S.E. DENIS SASSOU-NGUESSO
Président de la République du Congo

5.....
S.E. JOSEPH KABILA KABANGE
Président de la République Démocratique du Congo

6.....
S.E. UHURU KENYATTA
Président de la République du Kenya

7.....
FOR S.E. PAUL KAGAME
Président de la République du Rwanda

8.....
For S.E. OMAR HASSAN AHMED EL BASHIR
Président de la République du Soudan

9.....
S.E. SALVA KIIR
Président du Soudan du Sud

10.....
S.E. JAKAYA MRISHO KIKWETE
Président de la République Unie de Tanzanie

11.....
S.E. YOWERI KAGUTA MUSEVENI
Président de la République d'Ouganda

12.....
S.E. MICHAEL CHILUFYA SATA
Président de la République de Zambie